

Que les Jeux commencent (ou pas)!

Que les Jeux commencent (ou pas)!

Liste des 32 Jeux Olympiques d'été programmés depuis 1896



Source: IOC





Les Jeux Olympiques de Tokyo, déjà reportés d'un an en raison de la pandémie, auront-ils lieu et, si oui, à



quoi ressembleront-ils?

Deux mois et demi avant les JO de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août 2021, l'inquiétude règne, le système médical japonais étant actuellement mis à rude épreuve face au coronavirus et la vaccination se déroulant très lentement. De nombreux sondages montrent depuis des mois qu'une majorité de la population japonaise continue de s'opposer à la tenue des Jeux cette année, préférant soit une annulation pure et simple, soit un nouveau report.

Interrogé sur la tenue des Jeux cet été, Toshihiro Nikai, secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD) et numéro 2 de cette formation conservatrice au pouvoir, a exprimé le souhait que des experts jugent de la faisabilité des Jeux. Il avait par le passé aussi déclaré que l'annulation des Jeux restait une option si la situation sanitaire s'aggravait.

Comme le montre notre infographie, les Jeux Olympiques d'été n'ont été annulés que trois fois dans l'histoire moderne de la compétition. Les JO 1916 de Berlin avaient été victimes de la première guerre mondiale, tandis que la seconde avait eu raison des JO de 1940 et 1944, qui devaient se tenir respectivement à Helsinki et à Londres. Il est intéressant de noter que les derniers <u>Jeux Olympiques</u> <u>d'été</u>, à Rio en 2016, avaient également été perturbés par une crise sanitaire, de nombreux athlètes ayant refusé de participer en raison de l'épidémie du virus Zika qui avait touché le Brésil à cette époque.

De Claire Jenik pour Statista

Culture et sport : calendrier et conditions de déconfinement



Ecrit par le 29 octobre 2025



Alors que les <u>mesures de réouvertures des commerces et restaurants</u> ont été précisées par le gouvernement, tour d'horizon des conditions de déconfinement des établissements culturels et sportifs.

Etablissements culturels

A compter du 19 mai, les musées et monuments accueilleront des visiteurs avec une jauge de 8m² par personne et un protocole adapté. Les cinémas, salles de spectacle et théâtres pourront accueillir du public mais seront limités à 35% de leur capacité, avec un plafond de 800 personnes par salle (soit un siège sur trois environ). Les festivals assis en plein air seront limités à 1 000 personnes, dans le respect des règles de distanciation. Les festivals de plein air debout restent interdits.

Dès le 9 juin, les jauges seront assouplies dans les musées avec l'abaissement de l'espace autorisé à 4m² par personne. Les cinémas et salles de spectacle pourront accueillir plus de clients assis, en respectant une jauge de 65% de leur capacité d'accueil, et dans la limite de 5 000 personnes. Au-delà de 1 000 personnes l'utilisation du pass sanitaire sera obligatoire.

Toujours à compter du 9 juin, les salons et foires d'exposition pourront recevoir jusqu'à 5 000 personnes,



avec pass sanitaire, et sans dépasser 50% de leur capacité d'accueil. Les discothèques resteront fermées.

Dès le 30 juin, les jauges seront supprimées dans les musées, monuments, cinémas, salles de spectacles et théâtres. Le pass sanitaire sera toujours obligatoire au-delà de 1.000 personnes. A cette date, les salles des fêtes, salles polyvalentes mais aussi cafés-théâtres et salles de concerts pourront accueillir du public debout. Les festivals de plein air debout seront autorisés, avec une jauge de 4m².

A Avignon, le <u>festival off</u> annoncé du 7 au 31 juillet 2021 prévoira un 'temps d'espacement' de 40 à 45 minutes entre chaque spectacle pour permettre d'aérer et de désinfecter les salles. Les informations disponibles font état d'au moins 108 lieux qui accueilleront près d'un millier de spectacles et 586 compagnies se sont déjà inscrites. En 2019, quelque 1.600 spectacles se sont montés à Avignon, dans 139 lieux.

Etablissements sportifs

Dès le 19 mai, les établissements sportifs de plein air reprendront leur activité, sans limitation pour les publics prioritaires. Pour le reste du public, seuls les sports sans contact seront autorisés. Les spectateurs pourront également faire leur retour, en respectant une jauge de 35 % de la capacité d'accueil de l'établissement, dans la limite de 1 000 personnes. Les établissements sportifs couverts seront réservés aux publics prioritaires, comme les mineurs en sortie scolaire. Une jauge de 35% de la capacité d'accueil de l'établissement est également fixée pour les spectateurs, dans la limite de 800 personnes.

A compter du 9 juin, tous les Français pourront retourner à la salle de sport. Les établissements pourront accueillir moitié moins de monde qu'en temps normal. Les sports avec contact seront également de nouveaux autorisés en plein air.

Dès le 30 juin, les jauges seront supprimées et les salles pourront ouvrir dans des conditions normales, conditionnées au respect des normes d'hygiène.

Vous avez dit 'pass sanitaire'?

Le 'pass sanitaire' fait son apparition dès le 9 juin et regroupera les résultats de tests ou le certificat de vaccination. Il pourrait permettre de voyager ou participer à un événement à partir de juin. Il sera disponible via l'application <u>TousAnticovid</u> (carnet), début juin. Les certificats sur papier seront toujours valables.

Le couvre-feu

Le 19 mai, le couvre-feu passera de 19 à 21 heures, il passera ensuite de 21 heures à 23 heures à partir du 9 juin. La fin du couvre-feu est annoncée pour le mercredi 30 juin.

L.M

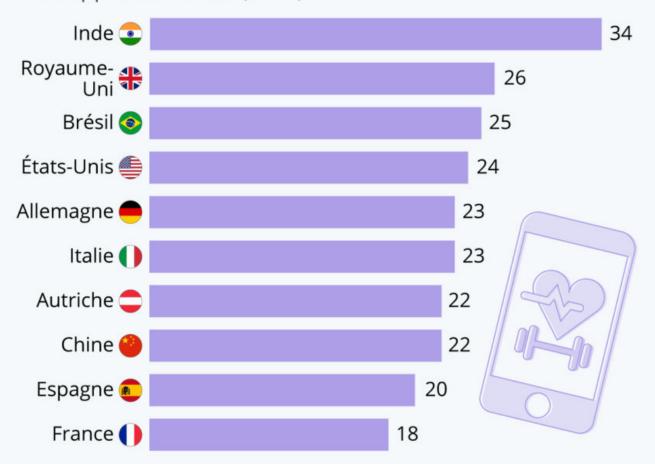


Notre smartphone, notre nouvel entraîneur personnel



Le smartphone, ce nouvel entraîneur personnel

Part de répondants qui utilisent régulièrement des applis de fitness (en %)



Base : 23 022 répondants (18-64 ans). Données issues de trois vagues d'enquête

(février 2020-mars 2021).

Source: Statista Global Consumer Survey















Confinement oblige, suite à la propagation de l'épidémie de Covid-19, le volume du marché des applications de fitness devrait atteindre environ 90 millions d'euros en France en 2021 selon le <u>Digital Market Outlook</u> de Statista – et la tendance est à la hausse. Le <u>Global Consumer Survey</u> de Statista estime en effet que la part des 18-64 ans qui utilisent régulièrement ces applications sur leur smartphone s'élève à 18 % dans l'Hexagone.

Si les utilisateurs français se montrent donc plutôt désireux de pratiquer une activité physique, ils ne sont pas (du tout) les champions d'utilisation de ces applis. Comme le montre notre graphique, nombreux sont les pays plus actifs dans ce domaine, avec en tête de classement l'Inde (34 %) et le Royaume-Uni (26 %).

De Claire Jenik pour <u>Statista</u>

Grand Prix Moto GP : le pontétien Johann Zarco au plus haut !



Ecrit par le 29 octobre 2025



« Complètement dingue! » titre le Quotidien l'Equipe, au lendemain du Grand Prix de Doha au Qatar. Doublé historique dans la catégorie reine avec les deux pilotes français qui exultent en pleine page: Fabio Quartararo (21 ans) qui a gagné la course et Johann Zarco (31 ans) qui prend la tête du Championnat du Monde de ces bolides qui développent 765cm3. Du jamais vu depuis 1954, quand Pierre Monneret sur Gilera et Jacques Collot sur Norton s'étaient retrouvés sur les 2 plus hautes marches du podium au Grand Prix de France à Reims...

Un coup de maître pour Zarco né à Cannes en 1990 mais qui a grandi au Pontet où un homme et ami, Laurent Fellon, le prend sous son aile, il y a une quinzaine d'années. Sélectionné dans le Red Bull Moto Grand Prix Rookie Club en 2007, le timide Johann débute avec une 1re victoire, sera double champion du monde en Moto 2 en 2015 et 2016. En 2019, il quitte l'écurie KTM et son mentor Laurent Fellon et passe chez Honda pour intègrer Ducati en 2020.

Pontétien d'adoption

A ce jour, le pontétien d'adoption aujourd'hui installé au milieu des oliviers à Noves, non loin du circuit Mistral d'Eyguières où ce dernier a lancé ZF Grand prix son école de pilotage en 2017, affiche un sacré palmarès : 16 victoires en Grands Prix, 24 pole-positions, 48 podiums. Sur le circuit du Losail à Doha, après sa chevauchée fantastique de Pâques, il caracole comme leader du championnat du monde en



attendant le prochain rendez-vous, le Grand Prix de France. Ce sera au Mans le 16 mai, au guidon de son bolide rouge avec lequel il a battu le record du monde de vitesse le 27 mars dernier à Doha, lors des essais libres, avec, 362, 4km/h!

Mise en service du skate-park d'Aubignan

Très attendu par les amateurs de planche à roulette (une pétition avait même été lancée en 2019 pour sa réalisation), le skate-park d'<u>Aubignan</u> est opérationnel depuis le début des vacances scolaires. Situé dans le prolongement du city-park, jouxtant le stade de la Condamine, le nouvel équipement sportif a été réalisé par la société iséroise <u>Transalp</u>.

L'ensemble représente un investissement de 75 820,90€ dont 12 500€ de participation de la <u>Cove</u> (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin).

Tour de Provence : les restrictions de circulation prévues ce week-end en Vaucluse

A l'occasion du Tour cycliste de La Provence qui se déroule du 11 au 14 février, 2 des 4 étapes de cette épreuve se déroulent sur les routes du Vaucluse ce week-end. Le Conseil départemental de Vaucluse rappelle donc que des restrictions de la circulation sont à prévoir pour permettre à cette course de se dérouler en toute sécurité.

Ascension du Ventoux

Demain samedi 13 février, l'étape 3 aura lieu entre Istres et le Mont Ventoux (Chalet Reynard), soit 159,2 kilomètres (dont 5,3 kilomètres en fictif). A cette occasion, la **RD 974** (en provenance de Bédoin) à partir du virage de St-Estève et la **RD 164** (en provenance de Sault) à partir de la Chapelle du Ventouret convergeant vers le mont-Ventoux, seront coupées à la circulation de 8h à 18h jusqu'au Chalet Reynard. Les coureurs devraient arriver dans le département de Vaucluse entre 13h45 et 14h, par la **RD 32** à



Mérindol. L'arrivée au Chalet Reynard est prévue entre 16h30 et 17h10 si les conditions météorologiques le permettent. Si celles-ci sont défavorables, l'épreuve pourra être arrêtée 3 kilomètres après Bédoin sur la RD 974, entre 15h45 et 16h.

La circulation sera interdite ponctuellement sur les routes départementales empruntées par l'itinéraire, à l'avancement de la course, et sous le contrôle des forces de l'ordre. Mais les voies ne seront pas coupées. Les automobilistes devront attendre le passage de la course, soit une quinzaine de minutes. Le stationnement sera également interdit sur les sections de routes empruntées ainsi qu'au droit des intersections rencontrées sur celles-ci. Des perturbations de la circulation seront attendues sur et aux abords de l'itinéraire, le temps du passage de la course, soit environ 15 minutes.

Départ d'Avignon

Le lendemain, dimanche 14 février, l'étape 4 se déroulera entre Avignon et Salon-de-Provence, soit 165 kilomètres (dont 1,8 kilomètres en fictif). Le départ sera donné depuis le boulevard de l'Oulle à Avignon, à 12h. Après avoir franchi le Rhône en empruntant le pont Edouard Daladier, les coureurs poursuivront leur itinéraire dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône. L'arrivée théorique à Salon-de-Provence est prévue entre 15h40 et 16h20.

A noter que s'agissant d'une compétition sportive professionnelle et de haut niveau, elle est autorisée par les dispositions ministérielles applicables au regard de la crise sanitaire, elle se déroulera à huis clos et donc sans public sur les aires de départ d'Avignon, et d'arrivée au Chalet Reynard.

1 103 ballons offerts aux clubs des cantons d'Avignon, du Pontet, de Bollène, de Vaison-La-Romaine et de Valréas



Ecrit par le 29 octobre 2025



60 associations viennent de retirer leurs dotations en matériels sportifs fournis gratuitement par le Conseil départemental de Vaucluse. Cette traditionnelle remise de ballons (au total 3 000 de basket-Ball, handball, football, rugby, rugby XIII, volley-Ball) à l'ensemble des clubs vauclusiens de sports collectifs (155 pour 18 100 licenciés) constitue une aide matérielle importante pour ces structures avec un budget global de l'ordre de 40 000 €.

La distribution se poursuit avec trois autres étapes dans le département :

Le 9 février à la salle des Fêtes de Saint-Hyppolite-le-Graveyron : clubs du Canton de Carpentras (Aubignan, Carpentras, Loriol du Comtat), Canton de Monteux (Althen-des-Paluds, Caromb, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux, Sarrians).

Le 11 février à la salle Frédéric Mistral à La Tour-d'Aigues : clubs des Canton de Cavaillon (Caumont-sur-Durance, Cavaillon), Canton de Cheval-Blanc (Cadenet, Cheval-Blanc, Cucuron, Lagnes, Lauris, Les Taillades, Robion), Canton de Pertuis (La Tour-d'Aigues, Pertuis, Villelaure).

Le 18 février à l'espace Pierre Petit à Jonquières : clubs du Canton d'Orange (Caderousse, Orange, Piolenc), Canton de Sorgues (Bédarrides, Courthézon, Jonquières, Sorgues).



Ecrit par le 29 octobre 2025



Remise de 418 ballons au Centre départemental de plein air et de loisirs à Rasteau. © DR

457 ballons offerts aux clubs des cantons d'Apt, de L'Isle-sur-la-Sorgue et de Pernes-les-Fontaines



Ecrit par le 29 octobre 2025



28 associations ont récupéré leurs dotations en matériels sportifs fournis gratuitement par le <u>Conseil départemental de Vaucluse</u>. Une première distribution qui en appelle cinq autres dans tout le département.

Cette traditionnelle remise de ballons (au total 3 000 ballons de basket-Ball, handball, football, rugby, rugby XIII, volley-Ball) à l'ensemble des clubs vauclusiens de sports collectifs (155 pour 18 100 licenciés) constitue une aide matérielle importante pour ces structures pour lesquelles le Département alloue un budget global de 40 000 €. « En cette période de Covid-19 qui impacte fortement la pratique sportive, il est d'autant plus important pour nous de continuer à soutenir les clubs », déclare Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse en charge du Sport, de la Vie associative, de l'Education, des Collèges et des Transports. « C'est concret, vital, pour des dirigeants et des encadrants qui souffrent terriblement de la situation. Ce seront des dépenses en moins dans une période si difficile pour leurs finances. On s'en rend bien compte tous les jours en allant sur le terrain. Il s'agit d'une vraie bouffée d'air et c'est pour cela que nous avons choisi de maintenir le nombre de ballons distribués malgré la baisse d'activité subie par les clubs. »

Après les cantons d'Apt, de L'Isle-sur-la-Sorque et de Pernes-les-Fontaines, la distribution se poursuit



avec cinq autres étapes :

Le 28 janvier à la Maison Départementale des Sports à Avignon : clubs des Cantons d'Avignon (Avignon, Montfavet, Morières-Lès-Avignon), Canton du Pontet (Le Pontet, Saint-Saturnin-les-Avignon, Vedène, Velleron).

Le 4 février au Centre départemental de plein air et de loisirs à Rasteau : clubs du Canton de Bollène (Bollène, Lapalud, Mondragon, Mornas, Sainte-Cécile-les-vignes, Sérignan-du-Comtat), Canton de Vaison la Romaine (Camaret-sur-Aigues, Puyméras, Malaucène, Rasteau, Sablet, Saint-Romain-en-Viennois, Travaillan, Vaison-la-Romaine, Violes), Canton de Valréas (Richerenches, Valréas, Visan).

Le 9 février à la salle des fêtes de Saint-Hyppolite-le-Graveyron : clubs du Canton de Carpentras (Aubignan, Carpentras, Loriol du Comtat), Canton de Monteux (Althen-des-Paluds, Caromb, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux, Sarrians).

Le 11 février à la salle Frédéric Mistral à La Tour-d'Aigues : clubs des Canton de Cavaillon (Caumont-sur-Durance, Cavaillon), Canton de Cheval-Blanc (Cadenet, Cheval-Blanc, Cucuron, Lagnes, Lauris, Les Taillades, Robion), Canton de Pertuis (La Tour-d'Aigues, Pertuis, Villelaure).

Le 18 février à la salle du Centre social-culturel de Jonquières : clubs du Canton d'Orange (Caderousse, Orange, Piolenc), Canton de Sorgues (Bédarrides, Courthézon, Jonquières, Sorgues).

Droits TV : quel poids dans les finances des clubs de L1 ?



Droits TV: quel poids dans les finances des clubs de L1? Part des recettes issues des droits TV dans les revenus des clubs hors transferts * 76 % 68 % 68 % Monaco 64 % 64 % 63 % 62 % 62 % 62 % 61 % 57 % 54 % 54 % 46 % 24 % Paris * Basée sur les chiffres de la saison 2019/2020. Sélection des clubs qui évoluaient en L1 lors de cette saison. Source: Sportune.fr statista 🗹





La rumeur enflait depuis plusieurs semaines avec les difficultés financières rencontrées par Mediapro, le diffuseur majeur du football français. C'est désormais officiel depuis le vendredi 11 décembre : la chaîne Téléfoot, qui retransmettait la Ligue 1 et la Ligue des Champions, disparaîtra le 23 décembre et ne diffusera plus aucune rencontre. Incapable de verser à la Ligue de football professionnel les montants dus au titre des droits TV, le groupe audiovisuel espagnol derrière la création de la chaîne cet été est forcé de se retirer du marché.

En attendant l'arrivée d'un nouveau diffuseur, les clubs français sont plongés dans une situation financière préoccupante comme le met en lumière ce graphique de <u>Statista</u>. Selon les estimations publiées par <u>Sportune</u> les recettes issues des droits TV représentaient 50 % à 75 % des revenus hors transferts enregistrés par la plupart des clubs de Ligue 1 pour la saison 2019. Parmi les clubs qui dépendaient le plus de cet apport financier, on retrouve notamment Nîmes (75 %), Monaco (68 %) ou encore Rennes (64 %). À l'opposée, les trois clubs les plus riches de France, Paris, Lyon et <u>Marseille</u>, enregistraient les parts les moins élevées, respectivement 24 %, 40 % et 46 %. Ces derniers pouvant notamment davantage s'appuyer sur d'autres sources de revenus.

Après la crise du coronavirus, la faillite de Mediapro constitue un nouveau coup dur pour l'ensemble des clubs professionnels. Selon les estimations de l'Observatoire Sport Business, les impacts cumulés de ces deux événements pourraient faire chuter de 40 % le chiffre d'affaires hors transferts des clubs de L1, soit un manque à gagner d'environ un milliard d'euros par rapport aux prévisions réalisées précédemment pour la saison 2020/2021.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**